

Compte rendu du conseil de quartier

Jeudi 16 mars 2023

Ordre du jour

- Renouvellement du bureau de quartier
- Concertation sur le référendum kremlinois annuel 2023
- Point d'étape sur le budget participatif 2022/2023
- 1^{ère} édition des fêtes de quartier
- Lancement du budget participatif 2024
- Aménagement du Square Victor-Hugo
- Présentation du projet Îlot-Rossel
- Les événements à venir
- Les questions des Kremlinoises et des Kremlinois relatives à la vie de quartier

Renouvellement du bureau de quartier

André et Laura ont décidé de démissionner du bureau de quartier. Les deux représentantes Annie et Laurence ont lancé un appel à candidatures. Aucune autre personne ne s'est présentée. Pour présenter sa candidature au bureau de quartier Barnufles-Cœur de Ville, envoyer un courriel à kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr.

Concertation sur la question 2023 du référendum kremlinois annuel

Jean-François Delage, maire-adjoint chargé de l'éducation, de la démocratie locale, de la laïcité et des services publics, a présenté cette nouveauté démocratique. Depuis 2021, la ville du Kremlin-Bicêtre invite les Kremlinois à prendre davantage part à la délibération citoyenne en proposant un référendum annuel sur une question d'intérêt général et local. Une nouveauté vient de s'ajouter pour l'édition 2023 : les Kremlinois peuvent proposer la question qui sera soumise au vote le dimanche 26 novembre 2023.

La ville du Kremlin-Bicêtre a décidé d'associer plus étroitement les Kremlinois aux décisions qui les concernent. Le référendum kremlinois annuel permet aux citoyens d'être directement décisionnaires en acceptant ou en refusant un projet. Ce renouvellement des pratiques contribue à démocratiser la vie locale et à mieux prendre en compte les aspirations des Kremlinois. Depuis 2021, deux référendums kremlinois ont été organisés. En 2021, la question portait sur le nouveau marché forain, qui est maintenant plus attractif et plus qualitatif. En 2022, la question portait sur la mise en œuvre des 30 km/h sur les voies communales que les Kremlinois ont tranchée.

Les Kremlinois avaient jusqu'au 23 avril pour proposer leurs questions.

Point d'étape sur le budget participatif 2022/2023

QUARTIER BARNUFLES- CŒUR DE VILLE

LES 3 PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2022-2023

1

Embellir le rond-point au croisement de l'avenue de Fontainebleau et de l'avenue Eugène Thomas

Proposé par le conseil de quartier de février 2022

Coût prévisionnel : 12 000 €



2

Installation de jardinières sur le mobilier urbain des principales rues du cœur de ville

Proposé par Sébastien

Coût prévisionnel : 45 000 €



3

Dessiner sur les murs de la ville

Proposé par Danielle, Selma et le conseil de quartier de février 2022

Coût prévisionnel : 30 000 €

Le bureau de quartier a présenté l'avancée des projets retenus.

Projet n°1 : en attente d'un retour du département qui est compétent sur ce rond-point. Les services techniques ont rappelé que cet endroit était dangereux à entretenir. Pour ce faire, il est proposé de planter des fleurs qui ne nécessitent pas beaucoup d'entretien.

Projet n°2 : Commande en cours. Lieux à identifier pour éviter des contraintes de partage de l'espace public.

Projet n°3 : Deux rendez-vous sont prévus pour la fresque. Le lieu identifié est le mur qui donne sur le caniparc au parc de Bicêtre.

Question des habitants

45 000 € pour des jardinières cela semble onéreux.

Services techniques : nous sommes en train d'affiner les prix. Pour votre information, le prix de 12 jardinières incluant le drainage pour éviter trop d'intervention de la part des services et des plantes peu gourmandes en eau s'élèvent à 6 000 €.

Sur le rond-point Fontainebleau, qu'est-ce que l'on peut faire mieux que ce qu'il y a déjà et qui supporte bien la chaleur ?

Service techniques : le projet ne doit pas être trop haut. C'est un ouvrage avec peu de profondeur ce qui exclut un certain nombre d'arbustes. Nous allons être limités en termes de projet mais nous allons vous suggérer un projet d'embellissement et convaincre le département de nous suivre sur celui-ci. Dernière contrainte, on fera un choix de végétaux évitant trop d'intervention car il y a un enjeu de sécurité pour le personnel communal.

Pourquoi pas mettre des plantes vivaces ?

Service techniques : effectivement c'est une piste.

Présentation du Budget participatif 2024

Présenté par le bureau de quartier, il a rappelé que les projets doivent être sur le quartier idéalement et que les questions pouvaient être déposées jusqu'au 10 avril sur le site internet de la ville ou dans l'urne en mairie.

Présentation des fêtes de quartier

Présenté par le bureau de quartier, cette idée est à leur initiative. Il est proposé de faire évoluer la fête des voisins en fête de quartier. Pour ce faire, les bureaux de quartier seront en charge de réaliser cette fête à l'image des habitants de quartier. Si vous souhaitez y contribuer, vous pouvez contacter Pierre et Michèle vos représentants de quartier à l'adresse suivante : kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr.

Les représentants ont lancé un appel aux bonnes volontés lors de la séance. Le conseil de quartier a proposé que la fête de quartier se fasse en extérieur.

Geneviève Etienne a suggéré les jardins familiaux comme lieu et Jean-François Delage a confirmé que les présentations des associations fonctionnaient très bien et créer du lien.

Présentation de bibliothèque portative

Jean-François Delage a présenté l'Idéa Box, bibliothèque nomade qui participe à la politique culturelle « hors les murs » de la Ville. Vous retrouverez la [présentation complète de celle-ci en cliquant ici](#).

Présentation du projet d'aménagement et d'embellissement du futur square Victor Hugo

Geneviève Etienne a présenté le projet. Retrouvez l'intégralité du projet sur kremlinbicetre.fr



La zone géographique du projet s'étend de la place Victor-Hugo jusqu'à la rue Anatole France et à l'École Suzanne Buisson. Le projet comprend types 4 types d'espaces :

- une aire de biodiversité et de repos,
- deux espaces escarpés de pure végétalisation,
- un espace verger avec des arbres fruitiers et des arbustes à baie
- Un espace de culture avec des bacs pour faire pousser des semis et de boutures avec peu d'enracinement au sol et la possibilité d'alimenter la place avec de la récupération d'eau de pluie qui proviendra de l'école Suzanne-Buisson.

Questions des habitants sur le projet

Pourquoi installer des bancs alors que l'on se plaint des nuisances sonores depuis des années ?

Geneviève Etienne : Il est dommage d'aménager un espace vert sans pouvoir s'y attarder en s'asseyant. L'idée est que vous puissiez en profiter pleinement.

Services techniques : Lors de la concertation, il a été évoqué de remplacer les bancs par des chaises.

Jean-Luc Laurent : Nous adapterons lors de la commande publique pour éviter les troubles à la quiétude. On peut retravailler sur l'installation de bancs. D'où la proposition de chaises à la place des bancs et la possibilité de les placer sur la partie aire de repos et donc plus loin de l'immeuble à proximité. Je vous confirme la fermeture au même titre que les autres squares et parcs de la ville c'est-à-dire des horaires différenciés de fermeture selon la saison.

Il a été annoncé que les plans seraient disponibles sur le site internet de la Ville pour en parler en réunion de copropriété mais je ne les ai pas trouvés.

Jean-Luc Laurent : ce sera fait.

Sur l'installation d'un espace de culture dallée, nous avons des craintes. Nous sommes réfractaires notamment au regard du problème d'étanchéité du parking en dessous ?

Geneviève Etienne : c'est un procédé de couche fine pour faire de la bouture, ce dispositif n'a pas d'impacts sur l'étanchéité du parking se situant en dessous. Il reste à trouver le mode opératoire sur le potager partagé. Il y aura potentiellement un groupe de travail à monter. Cet espace va demander une réflexion parallèle.

Services techniques : sur le bord il y a des bacs de types bois qui descendent jusqu'à 1 mètre de profondeur et milieu des structures plus légères type montage sur pilotis qui a été pensé pour éviter tout problème de sécurité avec le parking. Nous avons fait des études précises pour connaître le poids maximal possible. On ne va pas prendre le risque de rendre étanche le parking. Par ailleurs, plus il y a de végétal plus il y a de l'absorption d'eau.

La partie est déjà végétalisée, il y a des arbustes tout autour que l'on entretient depuis 40 ans. Il faudrait ajouter des arbustes pour faire protection.

Geneviève Etienne : des arbustes sont également prévus. Je vais vous présenter les essences qui seront installées. Vous pouvez les retrouver sur kremlinbicetre.fr.

Pour la partie proche de la place Victor-Hugo, quel est l'avenir des arbres situés sur le projet d'aire de repos ?

Geneviève Etienne : Ceux qui sont en bonne santé seront conservés ceux qui sont malades seront coupés.

Jean-Luc Laurent : Au regard de nos derniers échanges et de ces précisions le projet d'espace vert est considéré comme arrêté et sera réalisé.

Point d'étape sur le projet Ilot Rossel

La présentation est disponible [sur le site internet de la ville en cliquant ici.](#)

Frederic Raymond a présenté le projet. Ce projet prévoit une zone d'aménagement concerté. Il a d'ores et déjà obtenu une déclaration d'utilité publique. L'habitat depuis de nombreuses années nécessite un projet de renouvellement urbain qui suppose une maîtrise des parcelles. L'élaboration du projet incombe donc maintenant à la ville qui veut mettre en place une concertation et prendre en compte les enjeux de développement de commerces, de mobilité douce, de développement durable et de renouvellement d'espaces aux côtés de la réalisation d'un groupe scolaire. A ce sujet, l'école Jean-Zay sera réhabilitée avec une surélévation et une extension pour faire la reconstruction de l'école Brossolette actuellement dans des locaux partagés avec des lycéens et étudiants. Le projet scolaire a été concerté avec les parents d'élèves et l'Education Nationale. La partie école est stabilisée. Deux scénarios sont mis en concertation :

Scénario 1 : Le projet prévoit de maintenir deux parcelles de maisons sur la rue Rossel et la réalisation de logement diversifiés et de commerces de proximité.

Scénario 2 : Ce projet prévoit un renouvellement urbain sur toute la parcelle sans maintenir de maisons existantes.

Dans les deux scénarios il est envisagé de réaliser des logements qui permettent notamment de reconstituer une partie des logements de façon certaine.

Sur la partie développement durable, l'application des nouvelles normes et la conservation des éléments historiques sont prévues. Le projet sera tranché avant cet été.

Questions des habitants sur le projet

Rue Rossel actuellement c'est une voie dans laquelle il y a beaucoup de passage car il y a l'entrée de l'hôpital comment la rendre piétonne et dans quelle temporalité ?

Frédéric Raymond : Au lieu d'avoir 2 entrées, on peut très bien envisager une circulation différente sans que cela soit dommageable. Cela nécessite un réaménagement de circulation que l'on engagera avec l'APHP. L'objectif étant également de sécuriser la sortie de l'école Jean-Zay pour les parents et les enfants.

Jean-Luc Laurent : Un courrier a été fait à l'APHP il y a 2 ans. La problématique étant que c'est une voie d'accès pompier. L'APHP n'est pas favorable à la fermeture de leur accès actuellement à cause du projet de la ligne 14. Nous comptons tout de même trouver une solution quand la ligne 14 sera active. Nous avons également la volonté d'apaiser l'ensemble des entrées d'écoles.

Comment attirer de nouveaux commerces ?

Frédéric Raymond : nous souhaitons des commerces de bouches et des commerces proximité.

Jean-Luc Laurent : notre volonté sur la rue General Leclerc c'est de remettre du commerce de proximité notamment en rez-de-chaussée. Se pose la question des prix de l'immobilier. Notre ville est dans le dispositif des centres-villes vivants. Le projet du syndicat d'action foncière sur l'entrée de ville Grand-Sud sera voté en Conseil municipal dans prochainement. Par ailleurs, la métropole du Grand Paris est en train de créer une foncière pour acquérir des locaux, les transformer et accompagner les collectivités territoriales.

Corinne Bocabeille : Les locaux au Kremlin-Bicêtre coûtent chers. Notamment sur la RD7 qui est une localisation très spéculative. Pour vous donner un exemple, un local de 15 m² en location coûte 1 500 € par mois.

Qu'allez-vous faire du Petit Relais, peut-il rester dans les mêmes conditions ?

Frédéric Raymond : il a une priorité à cet emplacement mais il y a aussi ce que souhaite faire ce commerçant. C'est une négociation que l'on doit avoir avec lui. S'il ne souhaite pas rester à cet emplacement, nous devons lui trouver un espace similaire et nous sommes dans l'obligation de le reloger.

Jean-Luc Laurent : Je suis attentif au commerce de proximité. Le bien a été cédé par l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France. On a rencontré le titulaire du fond. Quand un commerçant s'en va, il doit recevoir une indemnité et il doit être réinstallé. A ce stade, nous lui avons proposé de l'aider à rechercher un autre lieu dans le secteur mais il n'envisage pas de reprendre d'activité tout de suite.

Les questions des Kremlinoises et des Kremlinois relatives à la vie de quartier

Pourquoi avoir augmenté de 20 % la taxe foncière ?

Jean-Luc Laurent : L'augmentation est de 13 % hors inflation. Nos recettes ont drastiquement baissés. Celles-ci s'expliquent par les dispositifs mis en place par l'Etat au titre du redressement des comptes publics entraînant une diminution des dotations de la Ville et les coûts d'électricité supplémentaires auxquels nous avons dû faire face. L'Etat ne nous a pas suffisamment aidés financièrement donc nous avons dû rechercher des recettes supplémentaires. Si vous souhaitez en savoir plus sur le budget de la ville, [vous pouvez cliquer ici](#). La question qui s'est posée était celle de dégrader des services publics ou d'augmenter les impôts.

Avec la préparation de 1 500 repas par jour pour les écoles et les crèches, les coûts de l'énergie qui augmentent etc ... Nous nous sommes rendus à l'évidence. La taxe foncière est le seul impôt qui revient directement dans les caisses des communes. Je me suis battu pour retarder cette solution le plus tard possible. Cette taxe n'avait pas augmenté depuis 2008. La suppression de la taxe d'habitation dont chacun bénéficie permet de compenser l'effet demandé sur la taxe foncière.

Par ailleurs, la Ville ne facture jamais l'intégralité des services publics. Le coût payé par l'utilisateur ne couvre jamais les dépenses que nous avons. Je tiens à des services publics de qualité et accessibles à tous c'est pour cela qu'il n'y aura pas d'augmentation en 2023 malgré le prix de l'énergie et l'inflation.